



## EDITORIAUX

### Georges Goodheart



Père fondateur de la Kinésiologie, il est décédé en mars 2008. Il avait 89 ans.

Il nous faudrait plus qu'un simple

journal pour faire son éloge, tant nous lui sommes redevable des merveilleux outils qu'il nous laisse en héritage.

Nous vous invitons donc à vous rendre sur le site de la FFKS à la rubrique « **Communication informations diverses** » où vous trouverez un article fort intéressant sur l'histoire des découvertes de ce précurseur, qu'il fut pour notre grand bonheur et pour celui de l'humanité.

Pour méditer nous vous laissons ces quelques mots de sa part :

« *La kinésiologie appliquée est fondée sur le fait que le langage du corps ne ment jamais. La capacité de comprendre ce langage est augmentée par la capacité d'utiliser les muscles comme des indicateurs du langage du corps. Une fois que les muscles sont testés avec la méthode décrite à l'origine par Kendall et Kendall, nous disposons d'une large panoplie de corrections pour résoudre le problème ... Si le problème est approché de façon correcte... la réponse est satisfaisante pour le facilitateur aussi bien que pour le client.*

*Le nom du jeu ... est « permettre aux gens d'aller mieux » Le corps se guérit lui-même de façon sûre, intelligente, pratique, raisonnable, observable et prévisible. « Le guérisseur intérieur peut être approché de l'extérieur »*

*L'homme possède un potentiel de guérison qui provient de l'intelligence innée de l'homéostasie physiologique de la structure humaine.*

*Ce potentiel a besoin de la main, du cœur et de l'esprit d'un individu entraîné pour entrer en action et permettre ... à l'homme de retrouver son héritage naturel . Cela profite aussi bien à l'homme qu'à la collectivité... et aussi à la personne qui a permis, à la force qui a créée la structure du corps, d'agir sans être entravée... »*

Le comité de rédaction.

### Les mots du président

Après cette période de vacances, en espérant qu'elles vous ont été profitables, c'est le moment de la reprise pleine de bonnes attentions et résolutions. C'est dans cette énergie que votre fédération a repris sans avoir complètement arrêté son activité cet été. L'équipe précédente a élaboré des bases solides, le dossier de presse, le code de déontologie, les statuts, ce travail nous permet aujourd'hui d'avoir une position basée sur la construction et un dialogue positif, en montrant qui nous sommes et ce que nous faisons, sans affrontement ni défiance.

Cette construction commence à porter ses fruits, le Premier Ministre a répondu par l'intermédiaire de ses services à notre demande de rendez vous. Il confie notre dossier à Mme Bachelot, un dialogue s'instaure. Après les articles de désinformation de cet été auquel nous avons répondu nous avons eu des contacts avec les détracteurs. Dans un message sur l'e group je vous ai présenté le travail des commissions.

Le CA est en pleine activité, de nouvelles propositions sont à l'étude. Pour bien assurer ce travail il faut que nous ayons le retour par vos impressions,

### Sommaire

* EDITO .....	1
* INFOS EN VRAC .....	1
* ETHIQUE .....	2
* MEDITATION .....	3
* INFOS SITE .....	3
* BOUTIQUE .....	4

vous devez aussi porter le message que nous sommes des Kinésologues Spécialisés confiants en l'avenir. Vous pouvez devenir actifs au sein de votre Fédération en vous portant membre du jury pour l'examen en juin 2009. Votre Fédération est structurée, elle met à votre disposition sur le site des outils pour vous aider à diffuser le communiqué de presse, le code de déontologie, faites circuler l'information, nous sommes là pour vous aider. De votre côté il est nécessaire de donner une image de la profession par une pratique respectueuse du code que vous avez signé et que vous appliquez.

Soyons fiers de ce que nous sommes, ayons la tête haute et construisons « *Tout homme à droit à une vie qui lui permette de se construire* ». Albert Jacquard

**Bernard DEBLOIS** Président

### INFOS EN VRAC.

Le CA s'est réuni en juin, les commissions ont présenté leurs propositions de travail.

### Le Site

Elisabeth et Paul sont en train de le remanier pour une meilleure lisibilité. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires à l'exercice de votre profession. Nous remercions Michel, le mari d'Elisabeth (Betty) qui gère ce site.

### Juridique.

Brigitte vous tiendra informé des modifications légales concernant les différentes possibilités d'organiser votre activité. N'hésitez pas à contacter le CA lorsque vous avez une difficulté.

(Suite page 2)

## Examen

Si vous souhaitez faire partie du jury pour l'examen en juin 2009 inscrivez-vous auprès du CA.



L'examen se déroulera soit dans un lieu neutre désigné par la FFKS, soit dans les écoles qui

souhaitent des jurés FFKS.

## Formations.

Le CA a établi une liste des écoles, des formations et des cours qui permettent de s'inscrire en tant que professionnels. Il n'y a pas de notion de reconnaissance ou d'agrément. Ce qui veut simplement dire que les formations qui ne sont pas (pour l'instant) sur cette liste ne peuvent pas être comptabilisables. La liste est révisable à tout instant elle n'est donc pas fermée.

Elle sera prochainement consultable sur le site dans l'espace adhérents.

## Interventions.

Le CA a du intervenir pour faire respecter notre profession.

En juillet lors de la parution dans le journal L'EXPRESS d'un article classant la kinésiologie dans le charlatanisme.

Nous avons adressé un courrier et joignant le code éthique et le dossier de presse.

Auprès d'une kinésiologue qui fait de la kinésiologie de reprogrammation de l'ADN et qui mentionné que sa formation était reconnue par la FFKS. Nous lui avons demandé de ne pas faire référence à la fédé car nous n'avons pas mis cette formation dans la liste des cours.

D'autant que cette pratique nous semble douteuse...!

## Gouvernement

Le CA sera reçu au Ministère de la Santé pour un entretien concernant notre profession.

Vous serez informé de l'évolution de cette démarche, en son temps.

## Taxe professionnelle.

Il semblerait que les entreprises nouvelles créées à partir du 1 janvier 2009 seront exonérées de la taxe professionnelle pendant 3ans. Ce n'est pas négligeable. Si vous n'êtes pas encore inscrit ne vous précipitez pas, attendez un peu... après les fêtes...

## FRANCHISE DE TVA

(nouveaux seuils Loi 2008-776 du 4 août 2008)

Le contribuable prestataire de services dans le cadre d'activités industrielles et commerciales ou d'activités non commerciales est exclu du champ d'application de la TVA quand il a réalisé l'année civile précédente un chiffre d'affaires hors taxes inférieur au plafond en vigueur : **Soit 32 000 euros pour ce type d'entreprise (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, au lieu de 27000 euros jusqu'au 31 décembre 2008)** (Les entreprises concernées ne facturent donc aucune TVA et doivent porter la mention

« TVA non applicable, article 293B du CGI ».

Naturellement, elles ne peuvent donc pas récupérer la TVA payée sur les achats.

Les nouvelles entreprises sont placées d'office (sauf option) sous le régime de la franchise de TVA, les plafonds de chiffre d'affaires n'étant pas ajustés prorata temporis (à la différence du régime « micro »).

En revanche, la seconde année d'exploitation, la franchise de TVA ne sera applicable qu'à la condition que le chiffre d'affaires de la première année n'ait pas dépassé les plafonds avec ajustement prorata temporis.

### Qu'arrive t il en cas de dépassement de plafond ?:

Quand le chiffre d'affaire dépasse les plafonds en vigueur en restant inférieur à 34 000 euros, le contribuable devient assujéti à la TVA à partir du 1er janvier **suivant la deuxième année de dépassement.**

Quand le chiffre d'affaire dépasse 34 000 euros, le contribuable devient assujéti à la TVA à partir du premier jour du mois au cours duquel ces limites sont franchies.

## << ETHIQUE ET MÉDIAS >>

Article proposé par Corinne LUC

### Pouvons-nous nous autoriser à rêver... ?

L'éthique étant un sujet qui me tient à cœur, je me suis rendue à une conférence intitulée « éthique et médias ». Voilà deux termes que j'avais bien des difficultés à associer, surtout après ce que nous avons vécu en kinésiologie !

Or j'ai pu y apprendre qu'un groupe de journalistes avait présenté un projet, aux assises internationales du journalisme à Lille, en mai 2008, intitulé la « Charte de la qualité de l'information ».

Certains journalistes commencent à prendre conscience que leur métier n'a plus vraiment bonne presse...si j'ose m'exprimer ainsi ! Ils souhaitent retrouver leur crédibilité et une relation de confiance avec le public.

Cette charte de qualité est fondée sur les valeurs suivantes (je cite) :

- l'honnêteté
- le souci de la vérité des faits
- le respect des personnes
- le respect de la diversité des opinions
- le refus de la manipulation des consciences
- le refus de la corruption
- le devoir de publier ce qui est d'intérêt public
- et en toute circonstance la culture du doute. »

### Nous pouvons également y lire :

« Une information de qualité doit être exacte (.../...). L'approximation, la déformation doivent être bannies, tout comme le mensonge, l'invention, la rumeur (.../...) La recherche des faits est conduite sans a priori, dans un souci d'équité et de neutralité. Ils sont rapportés avec exactitude».

« L'indépendance est la condition principale d'une information de qualité. Une indépendance à l'égard de tous les pouvoirs. Editeurs et journalistes s'obligent à prendre recul et distance avec toutes les sources d'information, qu'elles soient institutionnelles, associatives ou privées ».

### Non ce n'est pas un rêve...mais ce n'est encore qu'un projet ...

Trouvera t-il une large adhésion ? Espérons-le. Mais la charte ne semble pas accueillie à bras ouverts, certains y voyant probablement une menace à leur sacro-sainte liberté d'expression !

## Que fait notre cerveau pendant la méditation ?

Article proposé par Sophie COLTIER

Plusieurs équipes de chercheurs en neurosciences se sont penchées sur cette question notamment celle du neuropsychologue Richard Davidson, de l'Université du Wisconsin. Accompagné d'autres chercheurs, il s'est rendu en visite à Dharamsala auprès du Dalai Lama, chef spirituel du bouddhisme tibétain. A cette occasion, une collaboration s'est établie dans le but d'étudier à l'aide des outils modernes, les conséquences de la méditation une pratique vieille de 2500 ans, sur le fonctionnement cérébral de moines bouddhistes.

Le premier sujet d'étude de R. Davidson, un abbé d'un monastère indien, avait déjà plus de 10000 heures de méditation. Au laboratoire, les résultats révélèrent de manière étonnante que son cortex frontal gauche – la partie du cortex située à gauche et en arrière du front – était beaucoup plus active que chez 150 sujets témoins n'ayant aucune expérience de la méditation. De précédentes expériences avaient permis de montrer que ces aires cérébrales sont activées chez les sujets plutôt habitués de sentiments positifs et d'humeur plutôt gaie. Chez les individus plutôt malheureux et pessimistes, voire dépressifs, c'est le côté droit qui domine. En revanche, les personnes optimistes qui semblent traverser la vie avec le sourire aux lèvres ont un cortex frontal gauche plus actif et semblent surmonter plus rapidement les émotions négatives.

Cette région cérébrale semble donc inhiber les sentiments négatifs. Pour confirmer cette hypothèse, R. Davidson a testé d'autres moines – notamment Matthieu Ricard, ancien docteur en biologie moléculaire de l'Institut Pasteur qui a choisi de dédier sa vie au bouddhisme tibétain. Il est aujourd'hui l'un des moines du monastère de Shechen à Katmandou et traducteur officiel du Dalai Lama. Sa conclusion a été la même : la sérénité peut s'apprendre comme n'importe qu'elle autre discipline et

ceux qui s'entraînent progressent. Cependant, la question était de savoir si un maître en méditation avait acquis ce "cerveau heureux" grâce à sa pratique ou s'il était entré au monastère en ayant déjà cet état d'esprit. Pour tenter de répondre, les chercheurs ont testé deux groupes de sujets recrutés parmi les employés d'une société de biotechnologie. Un groupe a servi de contrôle et un autre groupe a bénéficié d'un entraînement à la méditation pendant huit semaines, à raison de deux à trois heures de cours par semaine. Cet entraînement mental consiste à examiner les pensées qui traversent l'esprit comme si l'on était spectateur.

Les résultats des électroencéphalogrammes ont montré que l'entraînement mental avait laissé des traces chez les sujets du groupe méditation, caractérisées par un déplacement de l'activité du cortex frontal de la droite vers la gauche. Les sujets disaient également se sentir mieux, être moins anxieux et de meilleure humeur. Il semble donc que le cerveau des moines en méditation fonctionne différemment de celui de l'individu moyen et que la durée de l'entraînement engendre des modifications à court et à long terme sur le plan neuronal.

L'équipe de R. Davidson a acquis d'autres éléments en faveur de cette hypothèse en montrant grâce à l'enregistrement de courants cérébraux, que l'activité dite gamma augmente fortement dans le cerveau des moines en méditation, tandis qu'elle n'augmente pratiquement pas chez des sujets non entraînés. De plus, ces ondes cérébrales rapides à haute fréquence se propagent de manière synchrone dans la totalité du cerveau des moines et semblent être associées à des activités cognitives supérieures par exemple, des moments de forte concentration. Malgré l'apparente impassibilité des moines méditants, leur cerveau loin d'être inactif, semble être le siège d'une activité cérébrale intense et éton-

namment coordonnée, ce qui indiquerait un lien avec l'émergence de la conscience. Quand les neurones vibrent à une longueur d'ondes de 40 hertz, fréquence des ondes gamma, celles-ci représenteraient une sorte de fréquence de contrôle supérieure qui synchroniserait et unifierait des aires cérébrales distantes. Ceci pourrait expliquer pourquoi la méditation permet d'atteindre d'autres états de conscience qui n'apparaîtraient jamais dans les circonstances normales. Quand tous les neurones vibrent de manière synchrone, tout deviendrait un ce qui est l'essence de l'expérience spirituelle.

Ainsi par la méditation, c'est-à-dire par un travail mental, on pourrait modifier ses états de conscience et par conséquent sa personnalité.

[www.ffks.org](http://www.ffks.org)

Vous pouvez consulter, sur le Site, une liste de praticiens et de kinésologues spécialisés et une liste d'enseignants. Elles sont, par ailleurs, envoyées à toutes les personnes qui en font la demande.

Les membres praticiens, professionnels et enseignants doivent avoir fait toutes les démarches pour exercer légalement la profession : déclaration à l'URSSAF qui fait suivre aux différentes caisses...

Après renouvellement de votre adhésion, vous recevrez le reçu, la carte de membre, le code éthique personnalisé et actualisé. Une liste actualisée des adhérents est téléchargeable sur le site, dans l'Espace Adhérents.

**Soyez professionnels : donnez suite à toute demande !**

En cas de modification ou de cessation de votre activité, pensez à prévenir la FFKS au plus tôt.

**Sur le Site, vous trouverez un Espace Adhérents et le protocole qui permet d'y accéder.**

**Nous tenons à votre disposition :**  
Ce service est exclusivement réservé aux adhérents à titre individuel. Selon la législation régissant les associations loi 1901, nous ne pouvons faire de l'achat-revente. Aussi **il ne nous est pas possible de fournir les enseignants.**

Les chèques doivent être établis à l'ordre de la FFKS)

### Bibliographie :

- \* Cerveau et Psycho n°13. Janvier-février 200
- \* O. Carter et al. "Meditation alters perceptual rivalry in tibetan buddhist monks". Current Biology, vol. 15. p 412-413, 2005.
- \* A. Lutz et al. "Long-term meditators self-induce high-amplitude gamma synchronicity during mental practice". Proceedings of National Academy of Science, vol. 101, p. 16369-16373, 2004.
- \* M. Barinaga "Studying the well-trained mind". Science, vol. 305, p. 44-46, 2003.
- \* R. Davidson et al. "Alterations in brain and immune function produced by mindful meditation". Psychosomatic Medicine, vol. 65, p. 564-570, 2003.

A noter la présentation du livre "Des logiciels du corps aux mouvements thérapeutiques" par le Dr Régine ZEKRI – HURSTEL spécialiste de la **neurologie fonctionnelle**.

Soirée dédicace le vendredi 17 octobre Centre d'arts corporels 144 bd de la Villette 75019 Paris Tél : 01.42.40.48.30 Email: centre@generation-tao.com



## BOUTIQUE

**Pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année**

**PACKAGES à 50 €, 100 € et 150 € sans frais d'envoi**

**50 € au choix :**

Poster SPT Les 5 Eléments + Poster BG 3 Dim

Poster SPT Carte de Référence + Tampon SPT

**100 € au choix :**

Poster BG 3 Dim + Livre SPT + Folio de référence éd. Sciences holistiques

Poster BG 3 Dim + Poster SPT Carte de Référence + Livre SPT

**150 € :**

Poster SPT Carte de Référence + Livre SPT + Poster BG 3 Dim + Poster PKP +

Tampon SPT

### **POSTERS** (visibles sur l'Espace Adhérent)

**Frais d'envoi (port + tube d'expédition) = 8,50 €**

**Brain Gym BG :**

Les 3 Dimensions (69x49cm) : **31 €** +frais d'envoi

Les 7 Dimensions (69x46cm) : **33 €** +frais d'envoi

**Santé par le Toucher SPT :**

Les 5 Eléments (78x61cm) : **35 €** + frais d'envoi

Carte de Référence (109x73cm) éd. Sciences holistiques: **42 €** + frais d'envoi

**PKP** - Les Emotions classées par les 5 Eléments :

Poster (60x42cm) : **30 €** + frais d'envoi

A4 : **7€** + 0,90€ de frais d'envoi

### **LIVRES**

**Santé par le Toucher SPT :**

Le Livre vert : **50 €** frais d'envoi inclus

Folio de Référence éd. Sciences holistiques : **45€** frais d'envoi inclus

Folio de Référence éd. ASTM : **15 €** frais d'envoi inclus

**TAMPON La Santé par le Toucher SPT**

La roue et les 5 éléments sur le même tampon : **20 €** frais d'envoi inclus.

### **La PLAQUETTE D'INFORMATION de la FFKS**

#### **Prix unitaire :**

- de 10 à 49 plaquettes: 0.80€+port
- de 50 à 99 plaquettes: 0.75€+port
- de 100 à 300 plaquettes: 0.65€+port
- 300 plaquettes et plus: 0.60€+port

#### **Prix du Port (envoi en colissimo) :**

- 6.5€ de 500 g. à 1 kg (20 à 39 plaquettes)
- 7.4€ jusqu'à 2 kg (40 à 79 plaquettes)
- 8.3 € jusqu'à 3kg (80 à 119 plaquettes)
- 10.1 € jusqu'à 5 kg (120 à 199 plaquettes)
- 11.9 € jusqu'à 7 kg (200 à 279 plaquettes)
- 14.6 € jusqu'à 10 kg (280 à 389 plaquettes)
- 16.6 € jusqu'à 15 kg (390 à 579 plaquettes).

### **LIVRET DE FORMATION**

**1,53 € frais d'envoi non compris et facturé en plus.** Il n'est pas fait de remise par quantité.

Le Livret de Formation permet d'inscrire toutes vos formations de kinésiologie y compris recyclages et cours complémentaires. A chaque stage, demandez à votre instructeur de le remplir. Votre Livret de Formation peut être mis à jour et validé au vu de vos attestations de stages. Pour cela, vous pouvez l'envoyer au siège de la FFKS avec les photocopies de vos attestations, certificats, factures...

**Proposition : nous encourageons les enseignants à distribuer un Livret de Formation à tout nouvel étudiant.**

### **Comprendre la Kinésiologie. DOSSIER DE PRESSE**

Réalisé par l'Agence 56 Paris, ce dossier relié est vendu **10€** frais d'envoi inclus.

Il est également à votre disposition gratuitement sur le site de la FFKS [www.ffks.org](http://www.ffks.org)

### **PRESS-BOOK remis à jour**

Nous tenons à votre disposition un ensemble d'articles photocopiés parus sur la kinésiologie dans divers magazines:

de 1990 à 1998 : **6 €** frais d'envoi inclus

de 1999 à 2007 : **6 €** frais d'envoi inclus

Si vous avez connaissance d'articles parus dans la presse locale, associative, régionale ou nationale, pensez à envoyer une copie au secrétariat. Merci pour votre collaboration..

### **ATTESTATION DE STAGES**

Vous enseignez le Brain Gym, la qui permettront à tous les enseignants de délivrer une attestation commune.

Ces attestations (21x14,5cm), réalisées sur papier fort (180g) et proposées au prix de 0,15 € pièce, sont envoyées **par 10 minimum pour 2,30 € frais d'envoi inclus** (pour un envoi en France)